



# FITA Information

## PROCES-VERBAL - XLIII CONGRES DE LA FITA RIOM, FRANCE - 30-31 juillet 1999

### 1 OUVERTURE DU CONGRES

Le Président souhaite la bienvenue aux participants. Le Secrétaire Général et le Trésorier annoncent le nombre des Associations Membres ayant le droit de vote, soit 64 pays après contrôle des présences. Cependant, ce nombre a augmenté à 72 pays lors de la seconde journée du Congrès.

### 2 EXCUSES POUR LES ABSENCES

MM. Stan Patterson, Fred Gavin et le Dr Patrick Schamasch ont présenté des excuses pour leur absence.

### 3 REMARQUES PRELIMINAIRES DU PRESIDENT

Le Président a demandé au Congrès d'observer une minute de silence en mémoire de notre ancien Vice-Président, M. Gino Mattielli (ITA), décédé le 26 mars 1999.

### 4 INVITES

Le Président présente M. Gilbert Felli, Directeur des Sports du CIO, qui s'est déclaré satisfait d'avoir vu les finales par équipes et a ajouté que le tir à l'arc a fait beaucoup de progrès. M. Felli a suggéré que l'équipe en tête devrait tirer en dernier. Ceci provoquerait encore plus de défis dans la compétition.

M. Felli a également présenté les salutations du Président du CIO, SEM Juan Antonio Samaranch.

## CONTENU

- ① Procès-verbal du Congrès & Décisions
- ② Nomination Juges Jeux Paralympiques
- ③ Rappel Tournoi LCM
- ④ Places de Quota Olympiques
- ⑤ Calendrier FITA

M. Marco Carpignano, représentant de la Fédération Internationale Stoke Mandeville des Sports en Chaise Roulante - Tir à l'Arc, a présenté son rapport.

## 5 TROPHEES ET DISTINCTIONS

M. Francesco Gniecchi-Ruscone, président du Conseil des Sages et Président Honoraire a présenté les distinctions suivantes après que le Congrès ait donné son approbation :

**Plaquettes Or** : MM. Giuseppe Cinnirella (ITA), François de Massary (FRA), Gianni Mangino (ITA)

**Plaquettes Argent** : Dr Ugur Erdener (TUR), M. Steve Lieberman (USA)

**Plaquettes Bronze** : MM. Helmut Weinlich (GER), Franz Baum (GER)

M. Don Lovo a présenté des récompenses spéciales aux Juges suivants: Udi Harsono (INSA), Ramon Lim (PHI), Ray Gallop et John Kember-Smith (GBR), Ewa et Malgorzata Karwacka (POL), Rolf Kedor (GER).

## 6 NOMINATION DES SCRUTATEURS

Les personnes suivantes ont été élues en qualité de scrutateurs :  
MM. Neil Dimmock (GBR), Franz Baum (GER), Jan Lernout (BEL)

## 7 PROCEDURE DE VOTE

Le Directeur Exécutif explique la procédure de vote.

## 8 CONFIRMATION DU PROCES-VERBAL

Le Procès-Verbal du XLIIème Congrès (Victoria, C.B., Canada, 1997) a été accepté comme lu et approuvé.

## 9 QUESTIONS SUITE AU PROCES-VERBAL

Avec l'aide de M. Don Mc Leish (Confédération de Tir à l'Arc Océanique), on a fait des recherches concernant le statut de l'Association de Tir à l'Arc de la Papouasie Nouvelle Guinée. Il apparut que la fédération a été inactive et le Conseil avait donc décidé de la retirer de la liste des Membres de la FITA. Ceci a été approuvé par le Congrès.

## 10 RAPPORT DU PRESIDENT

Un rapport écrit a été distribué avant le Congrès. Les buts décrits dans ce document du Président ont été acceptés par le Congrès.

Le Président remercie et félicite la Fédération Française de Tir à l'Arc pour les excellents Championnats, spécialement pour le terrain des finales et l'ajout du grand écran vidéo.

Le Président parle du sponsor important que nous avons : Descente qui développe un ensemble d'uniformes pour les juges. La FITA recevra 200 uniformes d'une valeur de 200'000 USD.

Dr Erdener donne un rapport concernant la manifestation TV, la compétition TRT qui a eu lieu en Turquie.

**11 RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL**

Un rapport écrit a été distribué. Aucune question n'a été posée.

**12 RAPPORT DU DIRECTEUR EXECUTIF**

Un rapport écrit a été distribué. Les vidéos clips des quatre Championnats du Monde ont été montrés : Cogne (Ski/Arc-ITA-98), Gurgl, (Tir en Campagne-AUT-98), La Havane (Tir en Salle-CUB-99) et Bessans (Ski/Arc-FRA-99).

**13 RAPPORT DU CONSEIL DE DISCIPLINE**

Un rapport écrit a été distribué sur le cas présenté par l'Association de Tir à l'Arc de Singapour et par l'Association de Tir à l'Arc Amateur de Chinese Taipei contre M. Donald M. Lovo. Le président du Conseil de Discipline a demandé au Congrès de ratifier le rapport. Le Congrès n'a pas ratifié le rapport, ce qui ferme le cas (20 voix en faveur de la ratification du rapport et 38 opposées).

**14 FINANCES**

Aucune question n'a été posée concernant le rapport du trésorier. Les comptes pour 1997 et 1998 ainsi que le plan financier pour les prochaines 4 années ont été approuvés.

Le Congrès a approuvé Pricewaterhouse Coopers en tant que vérificateur des comptes.

**14.4 Cotation des Associations Membres**

Le Trésorier a demandé l'addition d'une cinquième catégorie : pays émergents, qui paieront USD 50. Le Congrès approuve cette suggestion. Les pays qui souhaitent entrer dans cette catégorie doivent s'inscrire auprès du bureau de la FITA et une décision sera prise par le Conseil.

**15 RAPPORTS DES COMITES**

Les rapports écrits ont été distribués avant le Congrès et ont été approuvés comme soumis.

15.1 Comité de Constitution & Règlements

15.2 Comité Technique

15.3 Comité de Tir à l'Arc sur Cible

15.4 Comité de Tir à l'Arc en Campagne

Le président a présenté deux brochures (le Manuel de l'Organisateur du Tir en Campagne & l'Introduction au Tir à l'Arc en Campagne) qui seront prochainement disponibles auprès du bureau de la FITA.

15.5 Comité des Juges

Les Juges suivants ont été nommés pour les Jeux Olympiques, Sydney 2000 :

*PRÉSIDENT* : Derrick Lovell, GBR

*MEMBRES* : Jacques Daunan, FRA; Horst Helfrich, GER; John Norio Heya, JPN; Ronaldo de Carvalho, BRA; Rathin Datta, IND; Pol Ney, LUX; Andrew Omalla, UGA; Jean Martens, BEL; John Womersley, AUS; Macide Erdener, TUR; Park Kyung Rai, KOR; Elsie Yee Mei Luk, HKG; Yip Kay Tang, SIN; Diane Tone, USA; Monika Aspelin, FIN; Victor Stanescu, ROM; David Wallace, RSA; Borje Jonsson, SWE; Theo Wyssmann, SUI; Carole Hicks, NZL

*REPLAÇANTS* : Helmut Weinlich, GER; Jeannot Schoos, LUX

15.6 Comité Médical

15.7 Comité de Développement et d'Assistance Technique

15.8 Comité des Compétiteurs

Rapport des Délégués Technique pour Sydney 2000 : un rapport écrit a été distribué et Don Lovo a souligné la bonne relation et la coopération existantes avec Terry Reilly.

## 16 **AFFILIATIONS**

Egypte, Libye, Nigeria, Panama, Qatar, Tonga, Vietnam, Sri Lanka et Lituanie ont été acceptés en tant que membres de la FITA.

## 17 **XL CHAMPIONNATS DU MONDE DE TIR SUR CIBLE 1999**

Le Président remercie et félicite le Comité d'Organisation et donne la parole à M. de Massary qui dit quelques mots sur l'organisation, soulignant le fait qu'il publiera un rapport plus complet dans le futur. Le Directeur Exécutif remercie M. Philippe Bouclet et son équipe du système des résultats et mentionne la couverture qui a été réalisée sur Internet.

Le Président mentionne la taille de nos championnats du monde qui deviennent de plus en plus grand, ainsi que le besoin de considérer ceci pour le futur.

On remercie le Délégué Technique M. Théo Wyssmann pour l'excellent travail qu'il a effectué à Riom, ayant été nommé en tant que DT quelques semaines avant la manifestation seulement, en raison de l'indisponibilité de M. Schulz.

Joe Lin demande à prendre la parole et à ce que ses paroles au Congrès soient incluses dans le procès-verbal :

«Même si je suis assis avec le Conseil de la FITA, je parle maintenant en tant que vice-président de l'Association de Tir à l'Arc Amateur de Chinese Taipei.

Il est vraiment regrettable que le comité d'organisation ait joué la mauvaise fanfare en montant le drapeau de notre association durant la cérémonie de remise des médailles d'hier (NB : 29 juillet 1999) pour les femmes championne du monde en arc compound par équipes. Cependant, l'excuse du comité d'organisation a été acceptée.

Par la suite, pendant que le comité d'organisation jouait notre fanfare sans le drapeau sur le mât, j'étais très heureux : c'était la première fois depuis que je suis actif dans le tir à l'arc, durant ces dernières vingt années que notre drapeau et fanfare a été monté et jouée. Quand l'annonceur m'a donné le microphone, j'ai commencé à chanter.

La fanfare qui était jouée était la chanson que nous chantions depuis l'école primaire lorsque nous montions le drapeau chaque matin. Cette musique est également celle pour laquelle notre Comité Olympique a donné son accord au CIO. Je suis un homme d'affaires. Je ne suis pas un politicien. J'ai pris pour acquis que les mots utilisés dans la chanson que j'ai chantée depuis mon enfance étaient les mots corrects.

Après que la délégation Chinoise ait protestée auprès du Président, j'ai contrôlé auprès de mon Comité Olympique hier soir (NB : 29 juillet 1999). Ils ont confirmé qu'il était exact que le Comité Olympique utilise la même musique mais a changé les paroles par rapport à celles que j'ai chanté. Ils n'ont jamais pensé que quelqu'un chanterait les paroles lors d'une cérémonie de remise des médailles et n'ont donc pas informé les associations individuelles en conséquence. J'ignorais complètement cette situation.

S'il n'y avait pas eu un mauvais hymne joué en premier lieu, la faute que j'ai commise n'aurait pas eu lieu. Cependant, une erreur est une erreur. Je sais que j'ai mis la Délégation Chinoise dans une situation délicate. Je m'excuse sincèrement pour ceci. Je demande humblement leur compréhension et acceptation de mes excuses.

Merci beaucoup».

Le Délégué du Congrès de la République Populaire de Chine, M. Wang Zengfu a pris note de l'excuse de M. Lin mais se réserve le droit d'entamer une procédure avec le Conseil de Discipline.

## 18 **RAPPORTS COMITES ORGANISATEURS DE CHAMPIONNATS FITA**

### 18.1 XVII Championnats du Monde de Tir en Campagne 9-16 juillet 2000, Cortina d'Ampezzo (Italie)

Une présentation a été faite par le Comité d'Organisation sur le progrès des préparations et sur les installations qui seront disponibles à Cortina d'Ampezzo.

### 18.2 VI Championnats du Monde de Tir sur Cible Junior 19-23 juillet 2000, Belfort (France)

Le Comité d'Organisation a fait un rapport sur le statut des préparations et a déclaré qu'ils se baseront sur l'organisation de Riom qui a été un franc succès. Ils essaieront également d'avoir un grand écran vidéo.

## 19 **RAPPORT COMITE D'ORGANISATION JEUX – TOURNOIS**

### 19.1 XXVII Jeux Olympiques, 15 sept. - 1 oct. 2000, Sydney (Australie)

M. Bob Elphinston, directeur des sports de SOCOG a félicité la Fédération Française de Tir à l'Arc et a déclaré qu'il a beaucoup appris en assistant à cette manifestation. M. Elphinston rapporte l'excellent travail que Terry Reilly accomplit et le fait que M. Reilly a récemment été nommé Directeur de la Gestion du Site de la compétition de tir à l'arc. En général, les ventes de billets pour les Jeux ont créés de nouveaux records. Il y a un intérêt extraordinaire pour être aux Jeux Olympiques de Sydney. L'Australie figure parmi les nations aimant le plus le sport de par le monde et fait également partie des pays élitistes qui auront accueilli les Jeux deux fois. Bob Elphinston dit que la FITA est l'une des fédérations les mieux organisée. Il rapporte un message de SOCOG : en tant que fédération, la FITA doit continuellement se battre pour présenter notre sport au public et télévision. Le grand écran vidéo est une addition merveilleuse pour notre sport et facilite la compréhension des aspects techniques pour le non-expert du tir à l'arc.

Terry Reilly, Directeur de Compétition et de la Gestion du Site de la compétition de tir à l'arc - tir à l'arc de SOCOG prit la parole. Un rapport périodique a été distribué. Les éléments suivants ont été mentionnés :

- Equipement dans le village
- Explication de l'accord
- Détails de la préparation du Tournoi de Test ont été expliqués
- Une question a été posée : est-ce qu'un pays peut emmener une quatrième personne pour le tournoi de test. Réponse : c'est possible, cependant, cette personne ne peut pas être logée pour le tournoi par SOCOG. Pour ce qui est des Jeux Olympiques, la réponse est négative. Une lettre est jointe à la présente pour de plus amples informations.

#### 19.2 XXVIII Jeux Olympiques, 2004, Athènes (Grèce)

Efthimis Kioumourtzoglou, Directeur des Sports - Tir à l'Arc, d'Athènes 2004 a donné une présentation au Congrès. Il est probable que le site de tir à l'arc sera Byronas (3 km du centre d'Athènes). Ceci sera finalisé d'ici à octobre 1999. Le Comité d'Organisation est d'accord de laisser le terrain comme site permanent pour le tir à l'arc après les Jeux.

Des questions ont été posées, lorsque le directeur de compétition du tir à l'arc est nommé, est-ce qu'il sera présent à Sydney - ceci a été répondu positivement.

Une autre question était : quels plans de développement sont prévus afin que la fédération grecque - une petite fédération - ait assez d'expérience ? M. Kioumourtzoglou a déclaré qu'il y aurait une étroite collaboration afin de promouvoir les petits sports en Grèce et que des cliniques auraient lieu afin de promouvoir et d'augmenter le tir à l'arc en Grèce. L'Union Européenne et Méditerranéenne de Tir à l'Arc souhaite coopérer.

#### 19.3 Autres Jeux

Per Bolstad donne un rapport sur les Jeux Mondiaux qui auront lieu 16-26 août 2001 à Akita (Japon).

20

### **ALLOCATION DE CHAMPIONNATS DU MONDE**

#### **20.1 Championnats du Monde de Tir sur Cible en Plein Air – 2001**

M. Wang Zengfu a fait une présentation sur la candidature de l'Association de Tir à l'arc de la République Populaire de Chine et des documents ont été distribués.

Le Congrès accepte Beijing (CHN) comme hôte des 41èmes Championnats du Monde de Tir à l'Arc. Cette manifestation aura lieu 15-25 septembre 2001.

### **20.2 Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne – 2002**

M. Clive Barnett a fait une présentation sur la candidature de Archery Australia et des documents ont été distribués.

Le Congrès accepte Canberra (AUS) comme hôte des XVIII Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne. Les championnats auront lieu durant la première quinzaine de septembre 2002.

### **20.3 Championnats du Monde de Tir sur Cible en Salle – 2001**

Il y a eu deux candidatures pour cette manifestation : Nîmes (FRA) et Castellanza (ITA). Les deux comités de candidature ont donné une présentation. Le Congrès a ensuite voté et attribué l'organisation des VIèmes Championnats du Monde en Salle à Castellanza. La manifestation aura lieu 13-18 mars 2001.

Le Président remercie les deux comités et déclare qu'il espère voir Nîmes poser sa candidature à l'avenir.

## **21 APPROBATION DES INTERPRETATIONS DE REGLEMENTS PAR LES COMITES PERMANENTS**

Le congrès accepte les Interprétations de Règles publiées dans les FITA Informations No. 1.2, 3, 4, 6, 9 & 10.

Numéro 1.1 est retournée au Comité Technique pour une meilleure formulation. L'Interprétation Numéro 8 est accepté avec l'ajout de la clarification suivante : le morceau de ficelle est également autorisé en tir à l'arc en campagne.

## **22 DATES D'ADOPTION EFFECTIVES**

Toutes les motions seront effectives au 1er janvier 2000 sauf les règles de tir à Longue Portée et TAC M2 qui seront effectives dès le 1er août 1999.

## **23 FITA 2000**

Voire agenda point no. 25, considérations des motions et propositions.

## **24 ACCORD IBU-FITA**

M. Ubaldo Prucker, vice-président de l'Union Internationale de Biathlon s'est adressé au Congrès concernant l'accord. Pour de plus amples détails, réf. motions, C&R M5.

## **25 CONSIDERATIONS DES MOTIONS ET PROPOSITIONS**

C&R M1 Les articles 1.6.3, 1.11.4 et 1.11.7 sont approuvés. L'appendice 1 est approuvé en concept, sauf pour le point 6.6.7. Le reste de la motion y compris tous les amendements est envoyé au Conseil comme proposition.

C&R M2	Deviens une proposition avec les amendements 1 & 2 et est envoyé au Conseil.
C&R M3	Motion passe. (EMAU) amendement est repoussé.
C&R M4	Acceptée en concept.
C&R M5	Approuvée avec (C&R) amendement.
C&R M6	Approuvée avec (Conseil) amendement.
C&R M7	Ajournée jusqu'au prochain Congrès avec (Conseil) amendement.
C&R M8a&b	<p>Motion compromise passe. Voir texte ci-dessous.</p> <p>Une discussion a eu entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Etats-Unis d'Amérique et la Grande Bretagne pour voir si un compromis pourrait être trouvé afin d'établir des règles communes entre les pays qui tirent le tir au drapeau.</p> <p>Le compromis motion et proposition suivant a été trouvé.</p> <p>Ajout de la division arc compound dans les règles actuelles avec les distances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· 185 m. Hommes Compound</li> <li>· 165 m. Femmes Compound</li> </ul> <p>Les distances Recurve existantes (165 m. pour les Hommes &amp; 125 m. pour les femmes) qui ont accidentellement été enlevées de l'édition 1998 du livre de règlements seront réintégrées dans le livre de règlements.</p> <p>Les motions et amendements qui ont été présentées seront ajournées et transmises au Comité Ad Hoc pour faire une motion au prochain congrès qui sera une proposition commune des 4 pays impliqués.</p> <p>Afin d'atteindre ceci, un représentant d'Australie et de Nouvelle Zélande devrait être ajouté au comité ad hoc.</p> <p>De plus, il est recommandé que les pays qui ont soumis les motions et amendements testent leurs propositions et soumettent leurs avis au comité ad hoc.</p>
C&R M9	Approuvée.
C&R M10	Changée en proposition & repoussée en tant que proposition.
C&R M11	Changée en proposition & envoyée au Conseil.
C&R M12	Retirée.
C&R M13	Retirée. Le congrès pense que le Président devrait garder le contrôle sur la nomination des présidents.
C&R M14	Retirée.
C&R M15	Retirée.

C&R M16	Retirée avec (C&R) amendement.
C&R M17	Repoussée.
C&R M18	Approuvée.
C&R M19	Motion originelle de FAC, omise dans les documents du Congrès : Art. 4.4.3.6, 3ème point : dans les Finales des médailles, le match de médaille de Bronze tirera en premier à toutes les 4 cibles. Sur la dernière cible, le match pour la médaille de Bronze marquera et enlèvera leurs flèches avant que le match pour la médaille d'Or ne tirent leurs flèches. Approuvée.
C&R M20	Approuvée en tant que compromis avec l'amendement suivant : «Ajouter Femmes âgées de <b>16</b> ou moins et Hommes âgés de <b>16</b> ou moins». (BEL) amendement 2 passe, avec la modification que les cadets hommes tirent 70, 60, 50 & 30 mètres au lieu de 90, 70, 50 & 30 mètres et avec la possibilité - une option pour l'organisateur - d'avoir un championnat junior dans les disciplines en Salle et de Tir en Campagne et d'en faire une épreuve permanente si cela remporte du succès. (BEL) amendement 1 repoussé.
C&R M21	Approuvée.
C&R M22	Retirée avec (Conseil) amendement.
C&R M23	Approuvée.
C&R M24	Approuvée.
C&R M25	Approuvée avec la correction pour lire «... Commission des Juges du Tournoi» et avec (AUS) amendement.
C&R M26	Approuvée avec le changement du texte vers Epreuve de Match en Salle et Epreuve Individuelle de Match en Salle.
C&R M27	Approuvée.
C&R M28	1ère partie (art. 5.3) : repoussée - 2ème partie (le reste de la motion) : approuvée.
C&R M29	Approuvée.
C&R M30	Approuvée.
C&R M31	Approuvée.
C&R M32	Motion compromis approuvée avec (AUS) amendement. Le texte est indiqué en annexe.
C&R M33	Approuvée.
C&R M34	Approuvée.
C&R P1	Approuvée.
C&R P2	Repoussée.
C&R P3	Approuvée.
C&R P4	Approuvée, remplacer le mot «problèmes» par «opportunités».
C&R P5	Approuvée.
C&R P6	1ère partie approuvée. 2ème partie repoussée. (NB : La seconde partie commence avec le titre «Les Jeux Olympiques 2004»).

TAC M1	Partie A : approuvée. Partie B : retirée. (Président) & (BEL) amendements retirés.
TAC M2	Approuvée. (Conseil) & (Président) amendements retirés.
TAC M3	Approuvée. (Président) amendement retiré.
TAC M4	Approuvée. L'utilisation des scorers relève du choix de l'organisateur.
TAC M5	Motion et (TAC) & (Président) amendements retirés et re-soumis en tant que proposition.
TAC M6	Approuvée avec (Président) amendement.
TAC M7	Motion approuvée. (Président) amendement retiré.
TAC M8	Motion compromis et (TAC) amendement approuvé. (Theeuws) amendement retiré. Le compromis est : le tableau des matches définit qui tire à gauche et qui tire à droite. L'assignation des cibles relève du choix de l'organisateur basé sur la disposition du terrain.
TAC M9a	Approuvée. (TAC) amendement repoussé.
TAC M9b	Retirée.
TAC M10	Retirée.
TAC M11	Approuvée avec (Conseil) amendement. (Président) amendement retiré.
TAC M12	Approuvée. (Président) amendement repoussé.
TAC M13	Approuvée en concept avec les (TAC & Président) amendements.
TAC M14	Repoussée.
TAC M15	Approuvée en concept avec (Président) amendement.
TAC M16	Approuvée avec (Conseil) amendement.
TAC M17	Approuvée en concept. (Président) amendement retiré.
TAC M18	Approuvée.
TAC M19	Approuvée.
TAC M20	Partie A : Approuvée. Partie B : Repoussée. (Président) amendement approuvé. (Lovo) & (BEL) amendements repoussés.
TAC M21	Ajournée jusqu'au prochain Congrès. TAC fera de plus amples études.
TAC M22	Repoussée. (Conseil), (Président) & (BEL) amendements retirés.
TAC M23	Approuvée. (BEL) amendement retiré.
TAC M24	Retiré avec (Président) amendement.
TAC M25	Approuvée.
TAC M26	Approuvée en concept. (BEL) amendement n'est pas valable.
TAC M27	Motion approuvée. (Président) & (Evans, TAC) amendements approuvés en concept.

FAC M1	Approuvé, avec la correction de la faute de frappe pour lire approx. 1800 (au lieu de 1500).
FAC M2	Approuvée.
FAC M3	Approuvée avec (Conseil) amendement.
FAC M4	Retirée.
FAC M4*	(1ère partie jusqu'à visée) Approuvée. L'alternative est retirée.
FAC M5	Approuvée.
FAC M6	Approuvée.
FAC M7	Retirée.
FAC M8	Approuvée.
FAC M9	Approuvée. (AUS) amendement retiré.
FAC M10	Approuvée.
FAC M11	Retirée.
FAC M12	Approuvée en concept. FAC reviendra avec une formulation plus appropriée.
FAC M13	Approuvée.
FAC M14	Approuvée. (AUS) amendement retiré.
FAC M15a	Approuvée avec (Conseil) amendement.
FAC M15b	Repoussée avec (Conseil) amendement.
FAC M16	Repoussée. Le texte original est modifié comme suit : le mot «parapluie» est remplacé par «protection n'excédant pas la taille A4».
FAC M17	Retirée.
TEC M1	Retirée avec (Conseil) amendement.
TEC M2	Approuvée avec (TEC, Conseil) amendement. Ceci sera effectif après les Championnats du Monde en Salle de 2001.
TEC M3	Retirée.
MED M1	Approuvée avec l'effacement d'une partie de l'article 8.5 (voire annexe pour texte complet). (AUS) amendement retiré. (MED) amendement approuvé (voire annexe pour texte complet).
JUD M1	Approuvée.
JUD M2	Motion approuvée. (AUS) amendement repoussé.
JUD M3	Approuvée.
JUD M4	Approuvée.
JUD M5	Approuvée avec l'ajout de «en salle» et de «tube» (AUS) amendement repoussé.
JUD M6	Approuvée avec la correction de la faute de frappe : "4.2. Les Juges sont groupés dans <b>quatre</b> sections"

JUD M7	Approuvée avec (Conseil/Lovo), (EMAU) amendements. (AUS) & (BEL) amendements retirés.
JUD M8	Approuvée avec (Conseil/Lovo) amendement.
JUD M9	Approuvée avec le changement «Congrès» pour lire «Championnats du Monde de Tir sur Cibles en Plein Air».
JUD M10	Approuvée avec le changement du point 7.7 pour lire : «... peut être logé auprès du Conseil. La personne...» (Lovo) amendement approuvé.
JUD M11	Approuvée.

26

**ELECTIONS****26.1 Election du Premier Vice-Président**

Don Lovo retire sa candidature des élections de 1er Vice-Président & du Comité des Juges. Le Président le remercie au nom du Congrès de tout le travail effectué pour la FITA et particulièrement pour les juges durant sa longue carrière dans le tir à l'arc. Le Congrès a approuvé par acclamation la proposition du Président de le faire Président Honoraire du Comité des Juges et Conseil Personnel du Président pour des affaires ayant trait au Comité des Juges. M. Lovo restera un membre actif du Comité de Développement et Assistance Technique (CDAT).

Willem Trienekens retire également sa candidature. **Raoul Theeuws** est donc élu Premier Vice-Président par acclamation.

**26.2 Election de deux (2) Vice-Présidents - l'un d'eux est élu pour une période de 2 ans**

François de Massary, FRA retire sa candidature.

**Ugur Erdener, TUR (52); Yu, Hong-Jong, KOR (30 - est élu pour 2 ans); Willem Trienekens, NED (25)**

**26.3 Election de cinq (5) Membres du Conseil - l'un d'eux est élu pour une période de 2 ans**

Dario Carbone, ITA & François de Massary, FRA retirent leurs candidatures.

**Justyna Chmielewska, POL (43); Klaus Dietrich Schulz, GER (42); Wang Zengfu, CHN (41); Robert Smith, USA (38); Leif Janson, SWE (35 - is elected for 2 years); Carole Hicks, NZL (25); Jean Martens, BEL (18); Irena Rosa, SLO (14); Joe Lin, TPE (11); François Montangero, SUI (9); Ri Hye Gyong, PRK (3)**

## 27 DESIGNATION DES COMITES PERMANENTS

### 27.1 Election de la Commission de Discipline

**Francesco Gnechchi-Ruscione, ITA (55); Fred Gavin, AUS (47); Jan Lernout, BEL (42); Ron Saar, ISR (41); Jamil Baharuddin, INA (31); Ri Hye Gyong, PRK (27)**

### 27.2 Election du Comité Constitution & Règlements

**Klaus Dietrich Schulz, GER (58); Carole Hicks, NZL (48); Giuseppe Cinnirella, ITA (33); Guo Bei, CHN (31); Arik Vamosh, ISR (15); François Montangelo, SUI (12)**

### 27.3 Election du Comité de Tir à l'Arc en Campagne

**Per Bolstad, NOR (53); Derrick Lovell, GBR (50); Robert Phillips, USA (50); Roberto Gotelli, ITA (28); Michel Adnet, FRA (17)**

### 27.4 Election du Comité des Juges

**Sergio Font, CUB (52); Morten Wilmann, NOR (49); Gian Pierro Spada, ITA (41); Um Sung-Ho, KOR (22); Robert Phillips, USA (19); Jean-Pierre Gabarret, FRA (6); Choe Ok Sun, PRK (4)**

### 27.5 Election du Comité des Compétiteurs

Choe Ok Sun n'est pas éligible car elle n'a pas participé aux compétitions durant ces dernières années. **Alison Williamson, GBR (68); Sandra Sachse, GER (63); Sébastien Flûte, FRA (57)**

### 27.6 Election du Comité des Entraîneurs

**Pascal Colmaire, CAN (35); Juan Carlos Holgado, ESP (31); Victor Bachmann, GER (29); Michael Nayrole, FRA (27); Leif Janson, SWE (24); Sheri Rhodes, USA (21); Sante Spigarelli, ITA (19); Khosrow Shabandi, IRI (0)**

Pirkka Elovirta, Président de l'Association Finlandaise de Tir à l'Arc fait remarquer le besoin pour les candidats de présenter leur Curriculum Vitae lors de futures élections. Ceci a été approuvé par le Congrès.

**28 POSSIBLES AUTRES AFFAIRES**

M. Kory Tarpenning, vice-président de Worldsport.com, hôte du site Internet de la FITA, donne une présentation sur Internet et Intranet. De plus amples informations seront envoyées à toutes les Associations Membres.

Lynne Evans, Tom Dielen, Jan Lernout et tout spécialement Sergio Font sont remerciés de leur travail en rapport avec les Listes de Classement Mondiales.

**29 REMARQUES FINALES DU PRESIDENT**

Le Président déclare le Congrès terminé.

---

**C&R M32 Motion présentée par C&R****Amendée : Oui**

---

**Partenariat du Championnat du Monde.**

**Cette Motion est présentée par le Comité du C&R en coopération avec le Comité Ad Hoc du Partenariat du Championnat du Monde pour améliorer la qualité de nos Championnats du Monde.**

**Art. 3.4 LES DISPOSITIONS DES CHAMPIONNATS**

3.4.1 Toute organisation qui voudrait accueillir les Championnats du Monde selon les exigences de la FITA peut soumettre une offre au Secrétaire Général de la FITA à travers l'Association membre du pays dans lequel les championnats auront lieu.

3.4.2 Cette offre doit être soumise par écrit et doit comprendre :

- Les dates
- Le lieu
- L'assurance, pour autant que cela puisse être raisonnablement prévu, qu'aucune difficulté ne sera soulevée quant à la participation des archers, équipes et officiels de n'importe quelle Association Membre éligible pour des raisons de nationalité, race, religion ou politique et pour le libre passage à travers les douanes des équipements et trophées de Tir à l'Arc et de l'équipement technique de la FITA, nécessaire à la bonne marche du Championnat :
- Un contrat de candidature signé par toutes les parties et approuvé par le Conseil.
- Une garantie qu'ils fourniront toutes les facilités et se conformeront au cahier des charges du manuel d'organisation respectif en vigueur au moment de la signature du contrat de candidature.
- D'autres renseignements selon demande de la FITA

3.4.3 La décision concernant le pays d'accueil sera prise par le Congrès parmi les candidatures éligibles après une investigation en profondeur et un rapport du Conseil.

3.4.4 Le Conseil peut attribuer un championnat, pour lequel la demande n'a pas été soumise au Congrès, quatre (4) ans avant la date du Championnat.

3.4.5 Le Congrès peut fixer une limite maximum pour les prix d'entrées aux Championnats de la FITA.

### 3.5 STRUCTURES DE L'ADMINISTRATION

3.5.1 L'administration du championnat est entre les mains des Comités suivants :

- Le Comité de Coordination
- Le Comité d'Organisation

3.5.2 Le Comité de Coordination

3.5.2.1 Le Comité de Coordination sera composé de :

- Le Président de la FITA ou son représentant nommé qui prendra la présidence. Sa fonction est principalement de protéger les intérêts politiques de la FITA.
- Le Délégué Technique de la FITA. Sa responsabilité est d'assurer les aspects techniques du championnats.
- Le Président du MAS d'accueil ou son représentant
- Le Président du Comité d'Organisation
- Le Directeur Exécutif de la FITA ou son représentant. Sa fonction est de protéger les intérêts de la FITA concernant le marketing, la télévision et les médias.

3.5.2.2 La Direction Générale d'un Championnat du Monde est entre les mains du Comité de Coordination. Ce Comité de Coordination sera responsable de :

- la surveillance et la bonne marche de l'événement
- l'interprétation des règlements de la FITA
- le règlement de tous les litiges qui ne concernent aucun autre comité ou jury
- l'examen et le traitement des plaintes ou protestations qui ne sont pas couverts par les règlements de tir de la FITA

- la prise de mesures urgentes pour assurer :
- la bonne marche du Championnat et la protection de la réputation de la FITA
- prendre des décisions concernant toute autre affaire non couverte dans le Livre C&R de la FITA ni couverte par les règlements de tir de la FITA
- la supervision de l'organisation des cérémonies formelles

3.5.3.2 Les responsabilités du Délégué Technique seront :

- de maintenir la coopération étroite avec le Président du Comité de Coordination
- de s'assurer que les règlements de tir de la FITA sont respectés
- d'inspecter les facilités sportives et l'équipement qui sera utilisé pendant la compétition
- de rassembler des renseignements précis concernant le nombre et le niveau de performance des compétiteurs ou des équipes participantes
- de préparer des réunions des Capitaines des Equipes (avec les représentants des pays participants)

3.5.4 Le Comité d'Organisation

3.5.4.1 Le Comité d'Organisation est responsable de l'organisation du Championnat et exécutera les décisions du Comité de Coordination

3.5.4.2 Remplacer par 3.5.2

3.5.4.3 Remplacer par 3.5.3

Supprimer 3.5.4 : sera réglé par la FITA

3.5.4.4 Le Directeur Exécutif notifiera toutes les Associations Membres qui ont inscrit des participants.

## 3.8 **Accréditation**

3.8.1 Le Comité d'Organisation délivrera à chaque participant et officiel l'accréditation appropriée selon les directives de la FITA.

3.8.2 Reste

3.8.3 Reste

3.9.2 Supprimer

- 3.10 Directeur de Tir** (retirer complètement le terme « Officiels du terrain »)
- 3.10.1 Le Comité des Juges de la FITA nommera un Directeur de Tir. Le Comité d'Organisation nommera un Directeur Substitut pour le Tir et, si nécessaire, un ou plusieurs assistants pour effectuer des devoirs spécifiés dans les Articles 7.7.1 et 8.7.1 (comme prévu)
- 3.10.3 Supprimé « déjà dans »
- 3.13.1 Il y aura un nombre suffisant de marqueurs de points pour assurer qu'il y en aura un pour chaque cible dans le Tir à l'Arc sur Cible. Ces marqueurs de points peuvent être les concurrents. Deux concurrents de chaque groupe au Championnats en campagne seront désignés comme marqueurs de points
- 3.13.2 Supprimer
- 3.17.1 Remplacer « tous les jours » par « tous les jours de l'épreuve de qualification »
- 3.19.1 Le Programme et Protocole seront établis par le Comité de Coordination et publié dans l'invitation à participer au Championnat
- 3.21- 3.22 Enlever et va au manuel des organisateurs

---

### **Amendement #1 sur C&R M32**

#### **Amendement présenté par Archery Australia (AUS)**

---

3.4 insérer après 3.4.5 et re-numéroter les clauses 3.4.5 & 3.4.6 (page 20) dans le livre de règlements de la FITA

*Raison* : Pour couvrir la situation si une Association Membre ne pourrait pas mettre un Championnats sur pieds après avoir reçu l'autorisation de l'organiser.

#### **Comité Médical - MED 1**

La consommation d'alcool est considérée comme un moyen de dopage dans le tir à l'arc. La consommation d'alcool par un archer en compétition doit être découragée sévèrement. Il est donc proposé que soit adoptée la révision suivante dans le Livre des Règlements de la FITA.

## 8 Alcotest

- 8.1 La consommation d'alcool est considérée comme une méthode de dopage. L'alcool ne devrait pas être consommé avant ou pendant les compétitions.
- 8.2 Si un compétiteur est testé positif à l'alcool avant la fin d'une compétition, il sera exclu de la compétition et des sanctions pourront être appliquées.
- 8.3 L'Alcotest est effectué en testant l'expiration de l'air des poumons.
- 8.4 La sélection de l'Alcotest sera faite par sélection au hasard, à la fin du tir des matches ou des distances tirées le même jour. Les compétiteurs sélectionnés pour des échantillons d'urine seront aussi testés pour l'alcool. Des tests supplémentaires peuvent être effectués en tout temps pendant les compétitions à la discrétion de l'Officiel Médical s'occupant du contrôle du dopage.
- 8.5 Si le test de l'expiration de l'air excède l'équivalent d'une concentration d'alcool dans le sang de 0,1 pour mille (parts pour mille) un deuxième test de l'expiration de l'air sera effectué 10 minutes plus tard en utilisant un nouvel alcoomètre. Une concentration d'éthanol dans le sang de (ou équivalent à la concentration de l'expiration de l'air) excédant 0,1 pour mille (parts par mille) sera jugée positive.

---

### **Amendé au Congrès de la FITA à Riom juillet 1999**

#### **Amendement présenté par le Comité Médical**

---

8.5 (4ème ligne) Effacer référence à l'échantillon de sang veineux

Raison :

En référence à C&R M33 et en consultation avec Dr. Patrick Schamasch (Directeur Médical du CIO), nous recommandons que l'option de faire un échantillon de sang veineux pour l'Alcotest soit effacée de nos règles. Le CIO sera d'accord si nous recommandons ce changement. Nous avons utilisé les alcoomètres FITA dans tous les championnats depuis Victoria et ils sont très précis. Nous n'avons pas eu besoin d'un deuxième Alcotest pour n'importe quel compétiteur. C'est techniquement difficile et également cher pour un comité d'organisation de tournoi d'organiser des tests de sangs veineux et de ne pas utiliser les installations par la suite.

### Décisions du Congrès

Les décisions que le Congrès a prises sont détaillées dans ce numéro. Toutefois, nous pensons qu'il est utile de mettre les éléments les plus importants en évidence.

#### **Championnats du Monde de Tir à Longue Portée**

Le Congrès a décidé d'accepter et de lister le Tir à Longue Portée comme Championnats FITA. Selon l'article 3.7.8, six pays et douze individus par catégorie devront y participer pour que le championnat soit valable. Ceci est effectif dès le 1er août 1999.

#### **Juniors et cadets**

La FITA a désormais ajouté la catégorie des cadets : Les hommes et les femmes âgés de 16 ans ou moins. Les cadets hommes tireront à 70m, 60m, 50m et 30m - tout comme les femmes.

En tir en Salle ou en Campagne, les organisateurs ont maintenant le choix d'ajouter une classe junior aux championnats du monde. Si c'est un succès, cela deviendra permanent.

#### **Ski/Arc : Accord IBU/FITA**

Le Conseil a reçu le droit d'effectuer les changements de règles et accepter l'accord.

#### **Epreuve de Qualification**

L'épreuve de qualification lors de Championnats du Monde reste l'épreuve FITA.

#### **Etoile FITA 1300 Compound**

L'étoile FITA 1300 devient une distinction basse valeur. Ceci signifie que les cartes de score ne sont plus requises pour obtenir cette étoile et qu'elle coûtera USD 3. Nous commencerons à facturer les Associations Membres dès le 1er janvier 2000. D'ici là, nous aurons simplement besoin de recevoir le nom et le score de votre archer qui a tiré 1300 points mais la distinction sera encore gratuite. Veuillez prendre note du fait que l'étoile 1300 Recurve reste une distinction haute valeur. Les Associations Membres trouveront ci-joint un nouveau formulaire à utiliser pour commander des distinctions FITA.

#### **Records du Monde**

Veuillez prendre note du nouveau délai à respecter pour soumettre une ratification de Record du Monde. La procédure entière est détaillée ci-après.

### Procédure Ratification Record du Monde

L'Association Membre sous le contrôle de laquelle le tournoi était organisé doit envoyer les documents suivant au bureau de la FITA :

- *Une lettre de demande de ratification, qui doit inclure*
  1. *Nom, description, lieu et date du tournoi.*
  2. *Confirmation que le tournoi a été tiré dans les règles de la FITA.*
  3. *La **discipline** (Tir sur cibles en plein air/en salle), la **division** (Compound/Recurve) la **catégorie** (Dames/Hommes/Juniors Dames/Juniors Hommes) et le **type de record** (Epreuve FITA Individuelle/30 mètres individuelle/... ) pour laquelle la demande est faite.*
  4. *Nom et nationalité du compétiteur.*
  5. *Confirmation que le compétiteur qui a tiré les scores pour lesquels on demande la ratification d'un record était un membre d'une Association Membre à ce moment-là.*
- *La carte de score originale concernant la demande de ratification du record*
- *La liste de résultats complète du tournoi*

**La lettre de demande de ratification pour un Record du Monde doit être reçu au bureau de la FITA au plus tard dix (10) jours après la fin du tournoi.** (Cela peut également être fait par Fax ou Email.)

Si l'Association Membre est dans l'impossibilité de fournir la carte de score originale et la liste de résultat complète dans les dix (10) jours qui suivent la fin du tournoi, le Record du Monde sera enregistré provisoirement dès réception de la notification qu'un record a été tiré.

La lettre de demande de ratification (si elle n'a pas déjà été envoyée à l'avance par courrier postal), la carte de score originale et la liste de résultats complète doivent être envoyés par courrier postal au bureau de la FITA au plus tard quatre (4) semaines après la fin du tournoi (le cachet postal faisant foi) afin d'obtenir une ratification définitive du record.

Le Certificat Individuel de Record du Monde qui devra être délivré au Champion du Monde en titre sera envoyé à son Association Membre dès la ratification définitive du record.

Cette modification de règle permettra à la FITA de fournir des informations plus à jour concernant les Records du Monde. Ces informations peuvent être consultées sur le site Internet de la FITA [www.archery.org](http://www.archery.org) (Les Records du Monde qui n'ont pas encore obtenu une ratification définitive portent la mention suivante : "provisory ratification")

### Nomination Judges

Les Juges suivants ont été nommés pour officier aux Jeux Paralympiques :

1. Morten Wilmann	Président	NOR
2. Peter Morris		GBR
3. Suzanne Womersley		AUS
4. Arik Vamosh (juge en chaise roulante)		ISR
5. Vicente Blumenschein		BRA
6. Aka Barcy		HUN
7. GhislainArsenault		CAN
8. Schandorff Vang		FER
9. Henrik Larson		DEN

Remplaçants recommandés :

A1) Aurel Robu	ROM
A2) Um Sung Ho	KOR

### Rappel

Nous souhaitons rappeler aux Unions Continentales et aux Associations Membres de nous soumettre leurs demandes pour les Tournois comptant pour la Liste de Classement Mondiale de l'année prochaine. Les formulaires à utiliser sont les mêmes que ceux l'année dernière.

### Bureau de la FITA

Les Associations Membres, Membres Associés et Officiels trouveront ci-joint le Répertoire FITA complet. Comme d'habitude, nous vous enverrons les mises à jour avec chaque publipostage. Si vous souhaitez que des changements soient effectués pour vos coordonnées, veuillez contacter le bureau de la FITA.



### Places de Quota Olympiques

Ci-dessous est la liste officielle des places de quotas Olympiques gagnées par pays. D'autres places peuvent être obtenues lors des Tournois de Qualification Continentaux et l'Australie obtient trois places par défaut.

Pays	Nbre Places		Equipe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
AUS	3		Qualifiée	
BEL	1			
BLR	0			
CHN	1			Qualifiée
CUB	1			
DEN	0			
ESP	0			
FIN	1			
FRA	3		Qualifiée	
GBR	1			
GEO	0			
GER	1			Qualifiée
INA	0			
ITA	3		Qualifiée	
JPN	3		Qualifiée	
KAZ	2			
KOR	3		Qualifiée	Qualifiée
NED	3		Qualifiée	
NOR	3		Qualifiée	
PHI	0			
POL	1			Qualifiée
POR	1			
RSA	0			
RUS	3		Qualifiée	
SWE	3		Qualifiée	
TPE	0			
TUR	3		Qualifiée	Qualifiée
UKR	3		Qualifiée	Qualifiée
USA	3		Qualifiée	Qualifiée

## CALENDRIER

1999 (y compris les Tournois de Classement Mondiaux (TCM))

1-3 septembre	Tournoi de Qualification Continental (TCM)	Beijing (Chine)
10-14 septembre	3ème Tournoi International Coréen (TCM)	Won-Ju (Corée)
19-26 septembre	Sydney International Golden Arrow (TCM)	Sydney (Australie)
25 sept-3 oct.	7èmes Jeux Australiens Masters	Adélaïde (Australie)
19-24 octobre	Tournoi de Qualification Continental (TCM)	Mexico DF (Mexique)

2000

15-16 mars	Tournoi de Qualification Continental	Suva (Fiji)
A déterminer (avril)	Tournoi de Qualification Continental	Johannesburg (Afrique du Sud)
14-18 juin	Tournoi de Qualification Continental	Antalaya (Turquie)
9-16 juillet	XVII Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne	Cortina d'Ampezzo (Italie)

(T.D. Michel Adnet)

19-23 juillet	VI Championnats du Monde Juniors de Tir sur Cible	Belfort (France)
---------------	---	---------------------

(T.D. Teddy Bettex)

5-12 août	Championnats en Plein Air des Amériques	Medellin (Colombie)
15 sept. - 1 oct.	XXVII Jeux Olympiques	Sydney (Australie)

(T.D. Don Lovo & Klaus Schulz)

Novembre	Championnats des Amériques en Salle	Guatemala
----------	-------------------------------------	-----------

2001

13-18 mars	VI Championnats du Monde en Salle	Castellanza (Italie)
15-25 septembre	XLI Championnats du Monde en Plein Air	Beijing (RP Chine)

2002

1ère moitié sept.	XVIII Championnats du Monde de Tir à l'Arc en Campagne	Canberra (Australie)
-------------------	--	-------------------------

Les Associations Membres qui souhaitent organiser un Championnat du Monde qui n'a pas encore été alloué sont priées de contacter le bureau de la FITA.